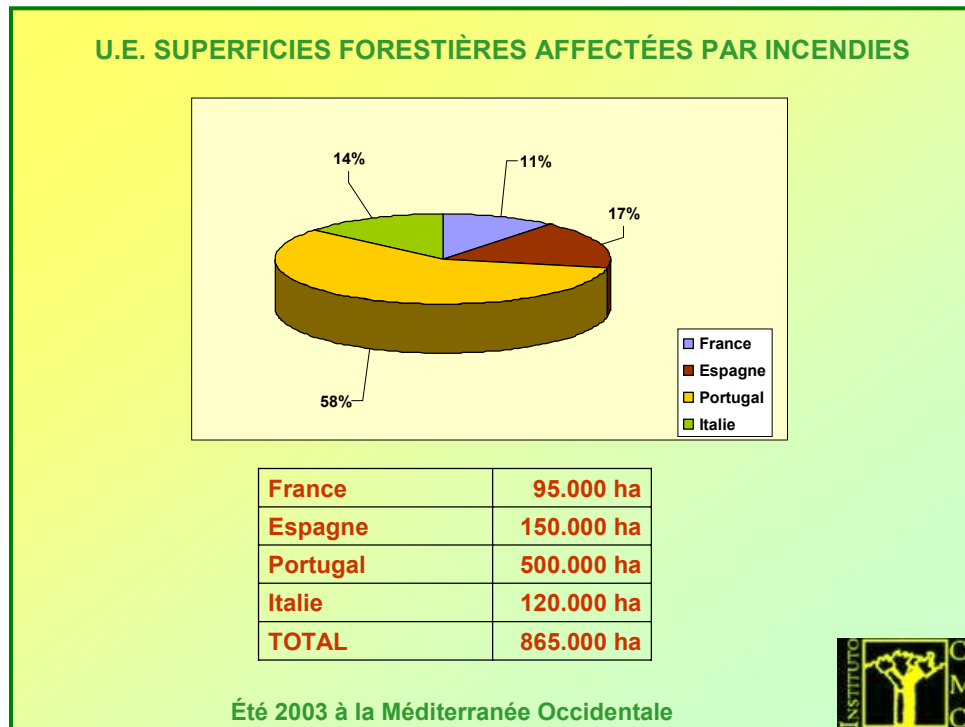


## Les effets des incendies de l'été 2003 dans les suberaies européennes

Miguel ELENA ROSSELLÓ  
*Instituto para la Promoción del Corcho, la Madera y el Carbón Vegetal (IPROCOR) - Espagne*

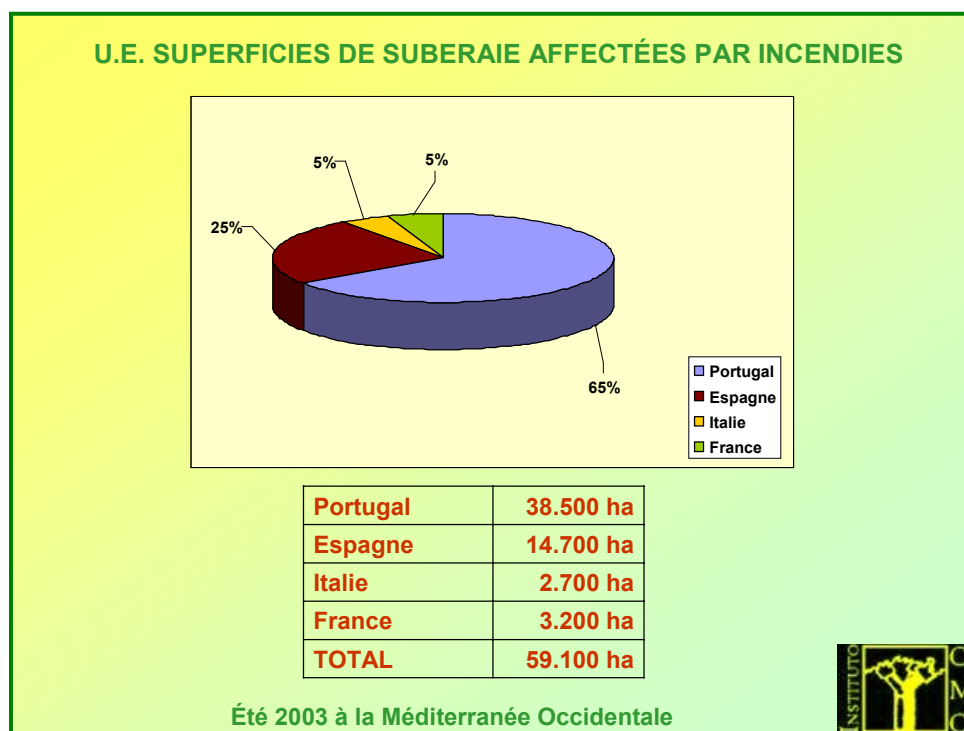
Les mois de juillet et août 2003 se sont soldés par une catastrophe écologique pour l'arc occidental de la méditerranée, puisque dans la rive européenne le feu a touché presque neuf cent mille hectares forestiers et agricoles. Des dizaines d'habitants morts et des centaines de millions d'euros ont confirmé le bilan le plus négatif de ces dernières décennies.



Parmi les essences typiquement méditerranéennes, le *Quercus suber* se montre comme le mieux adapté au phénomène structural que représente l'incendie d'été puisque la protection subéreuse lui permet de résister aux passages du feu. Dans certains cas il tire même des avantages de sa régénération rapide face à la mortalité généralisée des autres essences forestières avec lesquelles il est en concurrence.

Pendant le dernier été les incendies de forêt ont ravagé aussi d'importantes surfaces occupées par le chêne-liège et le bilan provisoire que nous proposons peut encore être plus sombre puisque les conditions favorables aux incendies persistent encore.

Les rapports provisoires nous montrent les dommages suivants dans la suberaie.



Les dégâts sont très variables en fonction de l'intensité et de la vitesse de passage du feu, et ils correspondent aux circonstances spécifiques de chaque forêt et de chaque incendie.



*Photos : Chêne-liège brûlé et vue d'une région affectée*

Les individus malades, périssant et montrant vieilles blessures de récolte constituent des victimes sûres. Le reste de la masse peut survivre si le passage du feu a été rapide et si le sol était propre et sans autres combustibles. Les chênes-lièges récoltés lors de la dernière année ont été aussi plus sensibles au feu que ceux qui avait été écorcés il y a 8 ans.





**Photo : Chênes-lièges brûlés**

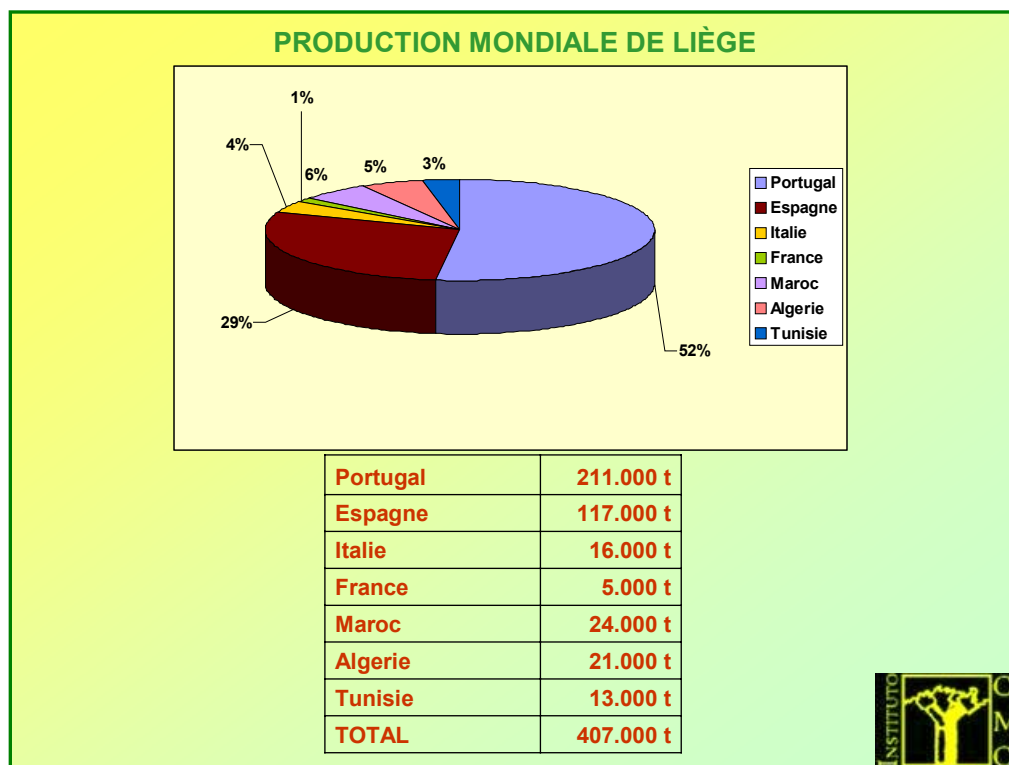


**Photo : Ruches affectées**

La correcte évaluation des pieds morts ne peut être encore faite et on doit attendre le printemps prochain pour avoir une meilleure précision. Si l'automne et l'hiver sont humides, on va assister au miracle de la régénération par repousses de tronc, des pieds et des racines.

Les estimations des pieds morts se fixent entre 20% et 25% du total brûlé, et par conséquent plus des deux tiers des pieds restent vivants. On peut parler par conséquent de plus de 400.000 chênes-lièges touchés dont cent mille vont mourir sur un total de 50 millions de chênes-lièges productifs au monde.

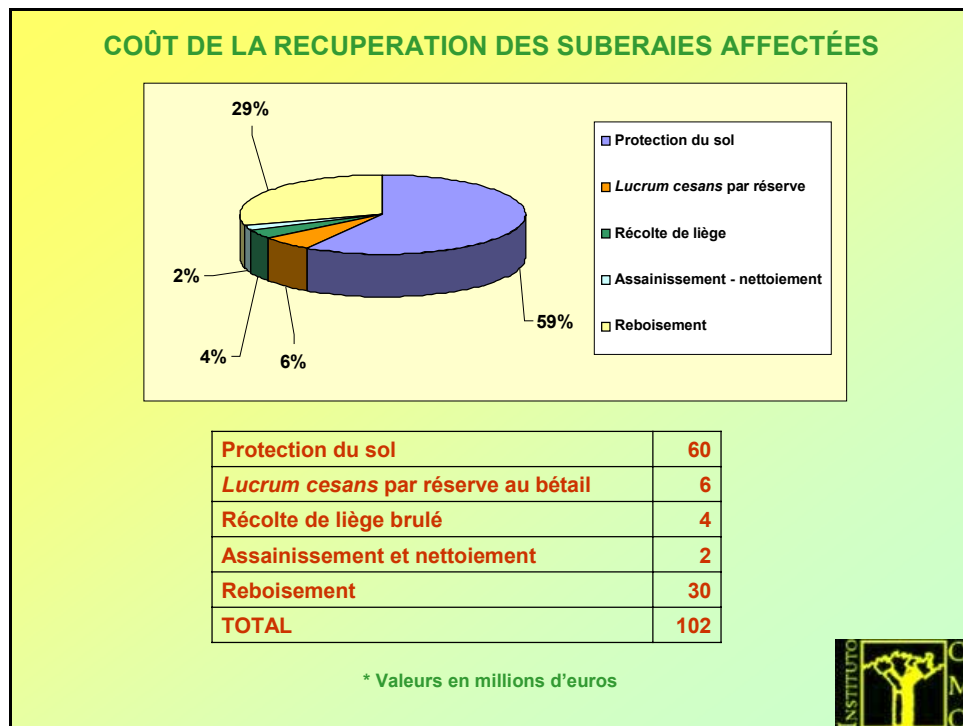
Tout en étant terribles pour la filière liège dans son ensemble, ces sinistres ne vont pas se traduire par un manque de fourniture des marchés. Il est utile de voir avec quelques détails l'importance de ce qui a été brûlé. En termes de production la récolte globale des neuf années à venir et qui se trouvait sur les 400.000 arbres touchés par le feu ne sera pas disponible. Cela représente une perte de 20.000 Tm pour le cycle ce que se traduit par quelques 2.700 Tm par an en moins. En termes comparatifs cela représente le 1,5% de la récolte normale. Cette réduction est nettement inférieure aux oscillations intra cycle que peuvent varier de  $\pm 50\%$  de la valeur moyenne.



Dans d'autres termes, l'offre va subir une compression qui ne doit pas toucher les marchés au delà des chiffres réels, c'est-à-dire 2.700 Tm pendant neuf ans. Cela ne doit pas se traduire ni par un manque de fourniture ni par une hystérie inflationniste.

Sur ces bases les actions à entreprendre après incendie sont très variées et elles ont besoin d'aides suffisantes et surtout d'aides synchronisées.

- A)** Tout d'abord il s'agit de la protection du sol, maintenant nu face à l'érosion que le ruissellement des eaux produit dans les terrains légers en pente. En plaine, un labour léger par bandes va permettre la rétention des eaux et la rupture du film que les cires fondues ont produit dans les suberaies. En zones de pente plus prononcée, les courbes de niveau doivent être marquées par un sillon profond. Les premières estimations du coût de ces opérations montent à plus de 60 million €.

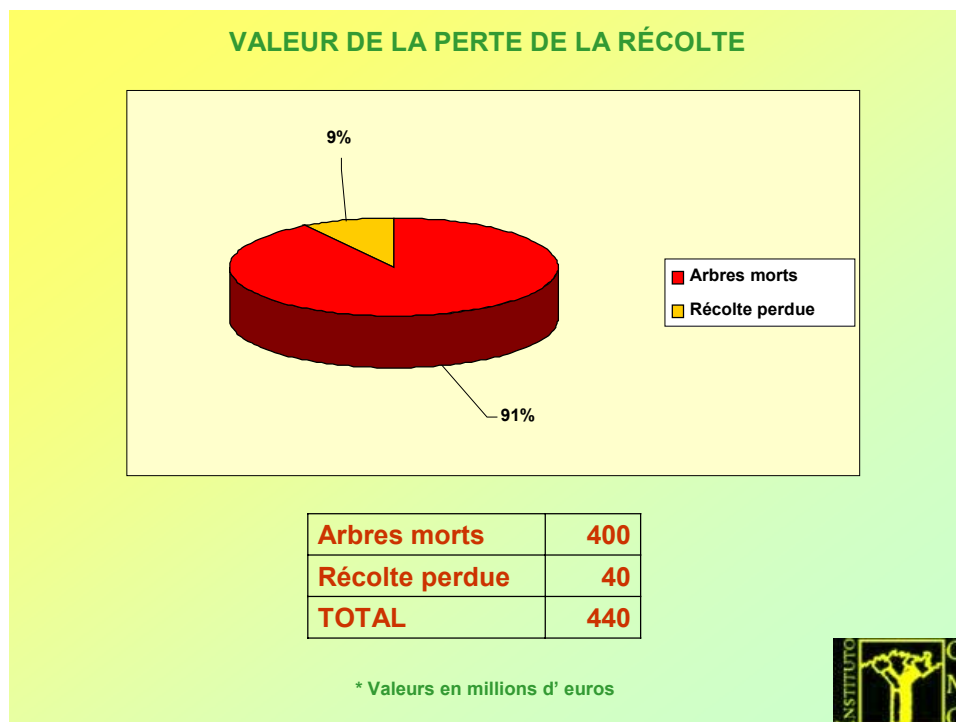


- B)** Ensuite, les territoires brûlés doivent être exclus du pâturage des ruminants et aussi des monogastriques pour mieux faciliter la régénération naturelle. La réserve doit couvrir au moins 5 ans avec un manque à gagner de 6 million €.
- C)** Après l'incendie, la suberaie ne doit être récoltée qu'après au moins deux ans pour éviter doubler le stress du feu avec celui du démasclage. En ce moment on pourra retirer le liège brûlé dont la valeur commerciale est nulle. La récolte devient un coût intégral. Pendant les années suivantes on aura besoin d'un investissement de 4 million € pour remettre en production les arbres touchés.
- D)** Cinq ans après l'incendie, un élagage sanitaire doit être abordé afin d'éliminer les repousses impertinentes et pour sélectionner les repousses des pieds et des racines. Les pieds jacents ou dépérissant seront aussi éliminés. Le montant de cette opération est de 2 million € dans la cinquième année.
- E)** Finalement, on doit assurer la reforestation des surfaces occupées par les pieds morts ainsi que des zones d'assainissement, et cela représente un investissement de 2.000 €/ha pour plus de 15.000 ha, c'est-à-dire 30 million €.

Il ne nous est pas possible chiffrer correctement le coût de substitution des 400.000 arbres morts ou grièvement touchés sans atteindre un montant astronomique. Puisqu'on parle d'individus productifs dont l'âge oscille entre 50 et 120 ans, toute méthodologie d'évaluation nous emmène à des valeurs oscillant entre 1000 € et 3000 € par pied. Les commentaires sont oisifs.

Par contre on peut évaluer facilement les dégâts dans les récoltes perdues qui montent à 40 million € dans le cycle de neuf ans qui suit les incendies.

Pour conclure, on peut affirmer que nous sommes face à une véritable catastrophe forestière qui suppose pour les producteurs des pertes de plus de 40 million € ainsi qu'un investissement de protection et repositionnement de 100 million €.



On n'a pas abordé l'analyse des dégâts pour l'environnement, le tourisme, le paysage et la chasse, dont la récupération est plus difficile et aléatoire que pour la production purement subéricole.

Le concours de l'union Européenne est incontournable, et dans cette réunion du Comité Consultatif Forêts et Liège, nous demandons une intervention urgente en collaboration avec les Etats Membres dont les suberaies ont été incendiés.